



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 4 SEPTEMBRE 2023

- Présents :** Mme Gontarczyk (Présidente)
M Sénécal – M Le Nagard
- Assistent :** Mme Escroignard (Comité) – M Allard (CTDAP)
- Excusée :** Mme Bastos

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.



ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIER DES CLUBS

BRUYERES BERNES USM : Mail du 19 08 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

EAUBONNE CSM : Mail du 31 08 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

ENTENTE MMB : Mail du 22 08 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

ERAGNY AS FC : Mail du 04 09 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

EZANVILLE ECOUEN US : Mail du 04 09 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

FRETTOISE ES : Mail du 04 09 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

GONESSE RC : Mail du 25 07 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

GOUSSAINVILLE FC : Mail du 18 07 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

ROISSY US : Mail du 01 09 23

Pris note de la liste de vos correspondants Foot animation

VEMARS ST WITZ FC : Mail du 29 08 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement U7

ENGAGEMENTS SAISON 2023 / 2024

EQUIPES U6/U7 & U8/U9

Nous vous rappelons que pour la saison prochaine, les engagements d'équipes U6/U7 et U8/U9 doivent se faire impérativement par l'application FAL via Footclubs :

Ouverture des inscriptions : Mardi 29 Août 2023

Clôture des inscriptions : Mercredi 13 Septembre 2023

Rappel :

Pour les engagements des équipes U8/U9 en niveau 1, la commission rappelle aux clubs qu'il faut 2 équipes U8 et 2 équipes U9 en niveau 1 et au minimum 1 équipe U8 et 1 équipe U9 en niveau 2 et 40 joueurs licenciés dans cette catégorie.

La commission se réserve le droit de modifier les engagements pour les clubs qui ne respectent pas le nombre d'équipes.



Ci- dessous liste des clubs dont la commission a déjà reçu les engagements des équipes via FAL :

- COURDIMANCHE AS
- GARGES FCM
- ENTENTE SSG
- VEMARS ST WITZ FC
- ADAMOIS OL
- ERAGNY FC
- ARNOUVILLE FAS
- BELLOY ST MARTIN ASC
- FOSSES UF
- MONTIGNY FC
- MONTMAGNY FC
- CHAUMONTEL LUZARHES AS
- BONNEUIL ASC

Pour les clubs suivants, la commission vous demande de vérifier vos engagements d'équipes U8/U9 afin de respecter les critères du Niveau 1 (rappelés ci-dessus)

- VILLIERS FC
- JOUY FC
- ARGENTEUIL RC

EQUIPES U10/U11 & U12/U13

Pour les équipes U10/U11 et U12/U13, les engagements d'équipes se feront à l'aide d'un lien GOOGLE FORM que vous recevrez sur la messagerie officielle du club.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter les dates limites d'engagement afin de permettre à la Commission de préparer les calendriers de critérium.

Ci- dessous liste des clubs dont la commission a déjà reçu les engagements des équipes via Google Form :

- CERGY PONTOISE FC
- ERAGNY FC
- ARGENTEUIL RC
- ARNOUVILLE FC
- VEMARS ST WITZ FC
- MONTSOULT BAILLET US
- ENTENTE MMB
- BRUYERES BERNES USM
- FRANCONVILLE FC
- GARGES FCM
- GROSLAY FC
- ST OUAN AS
- PUISEUX LOUVRES FC
- ENTENTE SSG
- JOUY LE MOUTIER FC
- CHAUMONTEL LUZARCHES AS
- COURDIMANCHE AS



CRITERIUMS AVENIR

Liste des équipes retenues à ce jour pour participer aux critères Avenir :

Saison 2023/2024	CLUB	U10-U11	U12	U13	U13F
1	ES HERBLAY	2	1		1
2	ECOUEEN FC	2	1		
3	ERMONT AMS	2	1	1	
4	CERGY PONTOISE FC	2	1		
5	JOUY LE MOUTIER FC	2			
6	GOUSSAINVILLE FC	2	1		
7	GARGES LES GONESSE FCM	2	1	1	1
8	ST OUEN L'AUMONE AS	2	1		1
9	ST BRICE FC	2	1	1	1
10	AS ERAGNY FC	2	1	1	1
11	FRANCONVILLE FC	2	1	1	
12	OSNY FC	2	1	1	
13	GONESSE RC	2	1	1	
14	SOISY AM FC	2	1	1	
15	ARGENTEUIL FC	2	1	1	
16	VILLIERS LE BEL FC	2	1	1	
17	SARCELLES AAS	2	1		1
18	ENTENTE SSG	2	1		1
19	ST LEU 95 FC	2			
20	ENTENTE MMB	2	1		
21	ARGENTEUIL RC	2	1		1
22	BEZONS USO	2	1	1	
23	VIARMES ASNIERES OL	2		1	

*Selon l'article 4 du Règlement du Critérium Avenir U13 2022/2023 :

« Les clubs engagés en critérium Interdépartemental U13 ne peuvent pas s'engager dans le critérium U13 Avenir du DVOF »

DEMANDE D'INFORMATION

La commission demande à chaque club de lui transmettre par mail rapidement les renseignements suivants :

- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U6/U7
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U8/U9
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U10/U11
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U12/U13



La commission rédigera ensuite un tableau des correspondants, qui vous sera transmis et visible sur le site du DVOF, afin de faciliter les déplacements des équipes sur les plateaux ou rencontres de critérium.

REUNION D'INFORMATION CLUBS AVENIR

La réunion de rentrée des clubs Avenir se déroulera le **Lundi 11 Septembre 2023 de 19h00 à 20h30 en visioconférence.**

Présence obligatoire des éducateurs concernés. Le lien vous sera envoyé ultérieurement sur la messagerie officielle des clubs.

REUNION D'INFORMATION FOOT ANIMATION GARÇONS & FILLES

La Réunion d'information du Foot d'Animation aura lieu le **Mercredi 13 Septembre 2023 de 19h00 à 20h30 – Salle Gourman'Dit – 20, Avenue du Bosquet à BAILLET EN France.**

Présence obligatoire du **Responsable de l'école de foot Garçons & Filles ou Responsable technique du Club** : en cas d'absence à cette réunion obligatoire, le club sera pénalisé d'une amende de 50€

RENTREE DU FOOT 2023

Septembre annonce la rentrée du foot !

La Fédération Française de Football organise la Rentrée du Foot en Septembre 2023.

Ces actions vous permettront de mobiliser les enfants et présenter aux parents votre club, en organisant des opérations de promotion, des journées « portes ouvertes » et toutes les réunions nécessaires.

Le programme de la rentrée du Foot dans le Val-d'Oise :

- Samedi 16 Septembre 2023 : Rentrée U10 & U11
- Samedi 23 Septembre 2023 : Rentrée U8 & U9
- Samedi 30 Septembre 2023 : Rentrée U6 & U7

Un kit de communication vous a été envoyé pour téléchargement via la messagerie officielle du club :

- L'affiche générique et les affiches spécifiques à destination des joueurs (toutes catégories), des arbitres et des encadrants.
- Une affiche « bienvenue dans mon club », disponible dès la fin du mois d'Août et à destination de tous les clubs désirant afficher le nom de leurs bénévoles.

Prochaine Réunion LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023